

COMMUNIQUE

lundi 04 avril 2016

3^{ème} ligne de tramway de Saint-Etienne Métropole : début de la 2^{ème} phase de concertation préalable ce lundi 04 avril 2016

Saint-Étienne Métropole a lancé en 2014 une étude de préfaisabilité concernant la réalisation du prolongement de la troisième ligne du réseau de tramway devant relier le quartier d'affaires de Châteaucreux au pôle multimodal de La Terrasse via le quartier du Soleil, les équipements de rayonnement communautaire de la Plaine Achille, le pôle d'emploi du Technopôle, et le pôle sportif de l'Étivalière. Ce prolongement a pour objectifs de favoriser une mobilité durable, tout en restructurant le territoire.

Désenclaver les zones d'activités à fort potentiel de développement et d'emplois, desservir les grands équipements sportifs, culturels et de loisirs, et redynamiser un quartier : tels sont les enjeux de ce projet ambitieux pour rendre le territoire plus attractif.

Soumis à une première phase de concertation entre le 15 juin 2015 et le 15 janvier 2016, et présenté en décembre dernier lors d'une première réunion publique regroupant plus de 300 personnes, le projet de 3^{ème} ligne de tramway a reçu un accueil positif : 77 % des avis sont favorables.

Fortes de cette adhésion, et prenant en compte les nombreuses propositions et interrogations du public, les études se sont poursuivies au cours du premier trimestre 2016 et ont permis de présenter aux élus plusieurs choix de tracés pour cette nouvelle ligne.

Le 10 mars dernier, les élus de Saint-Étienne Métropole ont retenu le tracé qui reliera la gare de Châteaucreux à la rue Bergson via le Nord de la gare de Châteaucreux, le cœur du quartier du Soleil, le Zénith et la Plaine Achille, le Technopôle et le pôle sportif stade Geoffroy-Guichard / Etivalière.

La seconde phase de concertation débute ce lundi 04 avril et s'achèvera le **20 mai 2016**.

Elle portera sur les aménagements et les conditions d'intégration urbaine sur la base du tracé retenu : localisation des stations, positionnement de la plateforme dans l'espace public, principes de traitements paysagers, évolutions des conditions de trafic et de stationnement.

Dans le cadre de cette deuxième phase, les supports d'information et d'expression du public sont les suivants :

- **Le dossier additionnel au dossier de concertation.** Il permet au public de prendre connaissance des évolutions du projet et de ses principales caractéristiques (tracé retenu, localisation des stations, positionnement de la plateforme dans l'espace public, principes de traitements paysagers...). Il complète et accompagne le dossier de concertation préalable de la phase 1 qui rappelle les objectifs et les enjeux du projet.

- **Un registre** destiné à recueillir les avis et suggestions du public. Le dossier et le registre sont consultables aux horaires d'ouverture dans chaque collectivité concernée par l'opération : Hôtel de Ville de Saint-Étienne, Mairie de Saint-Priest-en-Jarez et siège de Saint-Étienne Métropole (site Grüner).
- **Une page dédiée au projet et à la concertation est également disponible sur le site de la Communauté Urbaine de Saint-Etienne Métropole. Elle est accessible depuis les sites Internet** de Saint-Étienne Métropole (www.saint-etienne-metropole.fr), de la Ville de Saint-Étienne (www.saint-etienne.fr), de la Ville de Saint-Priest-en-Jarez (www.saint-priest-en-jarez.fr) et de la STAS (www.reseau-stas.fr).
- Depuis cette page, des observations et suggestions peuvent être déposées grâce à un **formulaire en ligne**.
- Les remarques et observations peuvent également être adressées **par courrier** à : Saint-Étienne Métropole - Mission Tramway - 2 avenue Grüner CS 80257 - 42006 Saint-Étienne Cedex 1.
- **Des informations régulières** dans les supports de communication des collectivités concernées (magazines municipaux, sites Internet...) ou via des supports dédiés (lettre d'information projet) pour permettre à tous de suivre l'actualité du projet.
- **Des courriers d'information** à l'attention des associations, des chambres consulaires, des entreprises, des partenaires du projet.
- **4 réunions publiques sont organisées pour cette deuxième phase de concertation :**
 - **Une réunion générale de présentation:**
 - **Lieu** : Forum du Technopôle – 57 rue des Acières
 - **Date** : 26 avril 2016 – 19h
 - **Des réunions de quartier:**
 - Technopôle Plaine Achille**
 - **Lieu** : Forum du Technopôle – 57 rue des Acières
 - **Date** : 29 avril 2016 12h30 / 14h30
 - Quartier du Soleil**
 - **Lieu** : Maison de quartier du Soleil – 24 rue Beaunier
 - **Date** : 3 mai 2016 18h30 / 20h30
 - Etivallière – Bergson**
 - **Lieu** : Auditorium du siège du Crédit Agricole – 94 rue Bergson
 - **Date** : 4 mai 2016 18h30 / – 20h30